



PRÉFET DE L'ESSONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évry-Courcouronnes, le 30/03/2020

Ouverture du dépôt des candidatures en vue de l'élection municipale partielle intégrale des conseillers municipaux et des conseillers communautaires de la commune de Ris-Orangis des 2 et 9 mai 2021

Le 5 mars 2021, suite à la démission de 13 conseillers municipaux issus de la liste majoritaire, le conseil municipal de Ris-Orangis a perdu le tiers de ces membres. Conformément à l'article L 270 du code électoral, pour les communes de 1 000 habitants et plus, il est procédé à des élections partielles lorsque le conseil municipal a perdu au moins un tiers de ses membres et que le système du suivant de liste ne peut plus être appliqué. Dans ce cas, le conseil municipal est renouvelé intégralement dans les trois mois de la dernière vacance.

À ce titre, les électeurs de la commune de Ris-Orangis sont convoqués pour procéder à l'élection de 25 conseillers municipaux et de 7 conseillers communautaires.

A ce jour, la date fixée pour le premier tour de scrutin est le dimanche 2 mai 2021. Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le dimanche 9 mai 2021.

Les bureaux de votes de la communes seront ouverts de 08h00 à 18h00.

Le dépôt des candidatures sera effectué auprès de la préfecture de l'Essonne, boulevard de France, 91 010 ÉVRY-COURCOURONNES, selon le calendrier et les horaires suivants :

- pour le premier tour : le mercredi 14 avril 2021 de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 et le jeudi 15 avril 2021, de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00

- Pour le second tour : le lundi 03 mai 2021, de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 et le mardi 4 mai 2021 de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00.

Un rendez-vous préalable devra être pris à compter du jeudi 8 avril 2021, au numéro au 01 69 91 95 33.

L'organisation du scrutin se conformera au protocole sanitaire prévu dans le cadre des mesures de prévention contre la covid 19. À tout moment, et jusqu'à la tenue du scrutin, les dates de ces élections pourront être reportées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Bureau de la Communication Interministérielle Préfecture de l'Essonne

Tel : 01 69 91 90 54 – 01 69 91 90 37
Mél : pref-communication@essonne.gouv.fr

Boulevard de France
91010 Évry-Courcouronnes